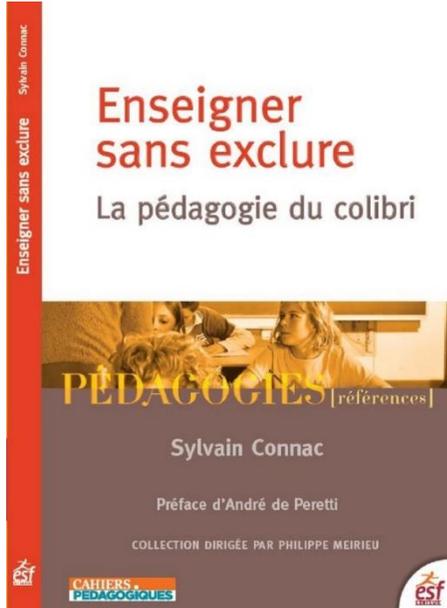


Enseigner sans exclure : la pédagogie du colibri



Notes de lecture et mise en
lien avec ma pratique de
classe



1. Introduction.



- Comparaison entre l'enseignant et le colibri ou l'« **art d'une présence-distance** » : être là, apporter son aide quand cela est nécessaire tout en étant capable de prendre du recul à certains moments (lâcher prise, autonomie).
- Principe d'**éducabilité** et d'**égalité** : Etre capable de s'adresser à tous les élèves dans leur diversité.
- Pédagogie née dans de **situations difficiles** avec Freire au Brésil, Bosio à Turin, Montessori à Rome ou encore Pestalozzi à Stans.
- Pédagogie « **proactive** », de « **retrait-intervention** ».

2. Comprendre les inégalités scolaires (1).



- **Inégalités scolaires** entretenues par des facteurs internes à l'école (en plus des inégalités sociales) :
 - ❑ **Moindre accès aux biens éducatifs** (ressources d'enseignement, diplômes, compétences, ...) selon les origines, le sexe, etc.
 - ❑ **Organisation des enseignements** : l'enseignant réduit ses exigences et les tâches proposées aux plus en difficulté (**EFFET TOPAZE** = agit différemment selon le niveau des élèves).

- Une **école plus juste** :
 - ❑ **Justice égalitaire** : égalité des chances pour tous (suppose une égalité en capacités).
 - ❑ **Justice méritocratique** : valorisation de l'effort (dépend du milieu et des conditions de vie).
 - ❑ **Justice corrective** : meilleure distribution des moyens, discrimination positive.

- Les **solutions** :
 - ❑ **Redoublement** : risque de stigmatisation et perte de confiance en soi ; serait une « aide » pour les enseignants en difficulté pour mieux gérer l'hétérogénéité des classes.
 - ❑ **Différenciation pédagogique** : doit être **NON-EXTERNALISANTE** = ne pas mettre de côté les élèves en difficulté pour leur proposer un travail adapté (remédiation, prise en charge des tâches à forte densité cognitive) mais favoriser les activités permettant de les raccrocher.
 - **Privilégier l'INTERNALISATION des dispositifs (PMQDC, co-intervention, cycles pédagogiques).**
 - ❑ **Parcours individualisés** : importance de l'articulation entre les processus collectifs et individuels.
 - **Articulation entre les situations collectives de découverte des savoirs et de construction des connaissances, les phases de travail individuel (chaque élève progresse en fonction de ses capacités) et une organisation coopérative de la classe s'activant à travers le travail en groupe et les dispositifs d'aide et de tutorat.**

2. Comprendre les inégalités scolaires (2).



- ❑ **Devoirs** : peut être utile pour la mémorisation, la révision et la lecture si l'enfant fait du sens et si cela permet de renforcer ce qu'il a déjà appris.
 - ❑ **Non-dits de la tâche scolaire** : difficile pour ceux qui n'ont pas accès aux implicites cognitifs, non exprimés car évidents (pour l'enseignant) = les objectifs doivent être clairs !
- Problème de l'**autonomie fonctionnelle** : l'élève réalise une tâche seul (souvent mécanique) = **PRIMARISATION**.
Nécessité une **autonomie intellectuelle** (comprendre ce qui est attendu) = phénomène de **SECONДАРISATION** (attitude réflexive, mise en lien des connaissances).
- **Deux degrés de manipulation** : juste pour manipuler ou permettre ensuite une abstraction.
- ❑ Présentation d'un **contrat scolaire** en début d'année : ne pas apprendre par cœur mais en utilisant ses connaissances.
 - ❑ Partir de l'idée qu'aucun élève n'a les **informations implicites**.
 - ❑ Ritualiser l'installation des **consignes** (objectifs, connaissances antérieures).
 - ❑ Mise en avant des **stratégies** et réalisation de **bilans des apprentissages**.
 - ❑ Valoriser l'**entraide** et l'**accompagnement** (explicitation des sauts cognitifs).

3. La place des leçons dans un processus d'apprentissage (1).



- **Leçon** = situation didactique qui accompagne les premiers apprentissages relatifs à un savoir spécifique et qui doit **réduire les futurs besoins en différenciations**.
- Mobiliser les élèves par un **questionnement** qui fera émerger une **prise de conscience** :
 - ❑ Passage d'une **INCOMPÉTENCE INCONSCIENTE** à une **INCOMPÉTENCE CONSCIENTE** (perte d'équilibre cognitif mais aussi émergence du désir d'apprendre).
 - ❑ Période **de doutes et de réponses** = phase de **COMPÉTENCE CONSCIENTE** (fierté, satisfaction).
 - ❑ **Mémorisation et automatisations** de connaissances transférables = **COMPÉTENCE INCONSCIENTE**.
- La **construction des apprentissages** nécessite la confrontation avec des obstacles : **CONFLIT COGNITIF** généré par le fossé entre les conceptions initiales et les savoirs qui ont été prouvés
≠ **CONFLIT SOCIOCOGNITIF** : confrontation des idées et émergence d'un état de doute issu d'un désaccord avec ses pairs.
- Enseignant guide les élèves pendant les différentes phases via une **situation-problème** (proche ZPD) :
 - ❑ **Compréhensible et accessible** ;
 - ❑ Ne doit pas être résolue directement par l'élève mais nécessite **un litige, un obstacle** ;
 - ❑ **Validation des réussites** par les élèves : le travail répond-t-il au problème ? (prise de conscience de l'insuffisance des compétences) ;
 - ❑ La connaissance ou compétence enseignée doit être **l'outil le plus adapté** au problème.
 - **Utilisation du travail en groupe qui permet de créer un important questionnement dont les réponses et les explications seront amenées par l'enseignant (enrôlement de tous les élèves dans la recherche des solutions = différenciation pédagogique sans externalisation).**

3. La place des leçons dans un processus d'apprentissage (2).



- **Matrice de structuration** d'une leçon = expliciter les processus et les attendus afin de lever les malentendus sociocognitifs et amener à la conscientisation des consignes cachées (secondarisation).
+ Importance des allers-retours entre trace écrite et les différentes situations.
- **Travail personnel** (hors école) =
 - ❑ Travail en lien avec les activités réalisées en classe (de systématisation et non de découverte) ;
 - ❑ Maîtrise des consignes et des attendus par les élèves ;
 - ❑ Temps restreint de travail ; proposer des repères clairs et fiables aux parents.
- **Activités dynamiques et mobilisatrices** (émulation collective) :
 - ❑ **Concours** : l'enseignant pose des questions relatives aux devoirs (duel d'élèves volontaires) ;
 - ❑ **Oppositions** : un élève désigne un adversaire et le gagnant en choisit un à son tour ;
 - ❑ **Quizz** : QCM ou questionnaires auxquels les élèves répondent seuls, en binômes puis en groupes (utilisation possible de l'application PLICKERS).
 - ❑ **Défis** : mémorisation des leçons et création de questions par les élèves ; classe divisée en 2 groupes (réponse complète = 3 pts, réponse partielle = 2 pts, avec aide de la leçon = 1 pt).
 - ❑ **Classe inversée** : découverte personnelle de la notion (vidéo en ligne) et travail en classe sur les difficultés persistantes (accompagnement personnalisé).
 - **Différents moments pour la vidéo** : début (émergence d'un questionnement), milieu (renforcer les présentations de l'enseignant), fin (travailler le transfert des acquis).
- **Connaissance** = subjective ; propre à l'enfant en fonction de ses expériences.
≠ **Savoir** = objectif ; information provenant d'un lent travail théorique.

4. Evaluer sans décourager (1).



- **Evaluation performante** : précise, fiable et pertinente (en situation) :
 - ❑ **Diagnostique** : connaissances antérieurs et adaptation des séances ;
 - ❑ **Formative** : bilan de l'acquisition des compétences en cours de séquence + amener à de l'approfondissement ou à de a remédiation ;
 - ❑ **Sommative** : contrôle des acquis.
- *Quelle place dans la différenciation pour les élèves qui ne valident pas les compétences ?*
- **Evaluation positive** (s'intéresse aux progrès) et **éducative** (accompagne les apprentissages) :
 - ❑ Réalisation de **plusieurs essais** si besoin pour atteindre les objectifs ;
 - ❑ Sollicitations des camarades (personnes ressources) : affichage des résultats pour faciliter l'**entraide** (climat d'émulation).
- **Rétroaction** : Comparaison entre ce qui a été et ce qui est attendu (objectif) ; prise de confiance face à l'apprentissage ou modification des stratégies.
 - ❑ **Autoévaluation** : l'élève juge ses performances sans retour d'un tiers ;
 - ❑ **Coévaluation** : performances jugées par un tiers ; erreur come outil pour apprendre et enseigner.
- **Boucle éducative** : régulation de l'apprentissage (boucle correctrice) afin de s'assurer que chaque élève maîtrise les compétences des programmes.
 - ❑ Si **validées** = passage à d'autres travaux ou aide des camarades ;
 - ❑ Si **non validées** = nouvelle évaluation quand ils se sentent prêts (évaluation éducative).

4. Evaluer sans décourager (2).



- Nécessité d'une **réelle articulation** et non d'un « tout ou rien » entre :
 - ❑ Le **travail collectif** = entrée dans la séquence (découverte , situation-problème, confrontation des résultats, formalisation des savoirs, mémorisation des connaissances, évaluation) ;
 - ❑ Le **travail personnel** = plan de travail (fichiers progressifs, projets personnels, nouvelles situations d'entraînement, devoirs).
 - **Equilibre évolutif pendant l'année : plus de collectif en début d'année pour aller vers plus d'autonomie (sans aller vers une individualisation totale).**
- Place de la **correction collective** : souvent inutile.
 - ❑ Exercices individuels **corrigés directement par l'enseignant** ;
 - ❑ Si l'exercice est validé, l'élève est une **personne-ressource** et réalise une **activité autocorrective**.
 - **Faire réfléchir les élèves aux stratégies d'aide (poser une question précise, relire la consigne, donner un exemple, encourager, valoriser).**
- **Autocorrection** : générer de l'autorégulation et développer un haut degré d'attention cognitive supérieur aux activités automatisées.
 - ❑ Concerne les **phases d'entraînement** ; **réduction** des corrections ;
 - ❑ Avantages = **responsabilise** car en cas de triche il y aura des conséquences sur les résultats.
 - **Tout cela doit être suivi d'une évaluation non autocorrective et individuelle (sans entraide).**
- **Livret de progrès** : apporte des informations sur les acquis (réussites et progrès), les travaux qui feront l'objet d'un effort supplémentaire, les priorités pour une suite sereine.
 - ❑ Une page par domaine ; **compétences spécifiques et transversales** (à valider plusieurs fois) ;
 - ❑ **Deux niveaux de validation** : « vu en cours » , « validé le ».

4. Evaluer sans décourager (3).



- **Evaluation des compétences** : 3 niveaux de maîtrise.
 - ❑ **Niveau 1** : restituer le contenu, donner des réponses ;
 - ❑ **Niveau 2** : expliquer, justifier, donner de nouveaux exemples ;
 - ❑ **Niveau 3** : faire du lien dans les autres contextes, poser de nouvelles questions, transférer, expliquer à quelqu'un d'autre.
- **Dispositifs d'évaluation sans note** : permet une approche par compétences mettant en valeur les acquis et ceux qui restent à travailler.
 - ❑ **Brevet** : Freinet / marquent la réussite d'une étape, la maîtrise d'une compétence ;
 - ❑ **Ceinture de couleur** : Oury / les compétences sont classées selon leur degré de difficulté (code couleur) ; chaque élève suit son propre parcours ;
 - ❑ **Blason** : validation d'items précis (si blasons = brevets), acquisition de ceintures (si blasons = couleurs) ;
 - ❑ **Arbre de connaissances** : (ou cahier de réussite) l'ensemble des connaissances et des compétences sont visibles, branches = domaines et feuilles = connaissances (sites Bingo ou arbsTes.net).
- Problème pour les **élèves en difficulté** :
 - ❑ **Valorisation des talents** : Freinet / compétences extra-scolaires ;
 - ❑ **Effet « Yaourt »** : valider les premières compétences même si la maîtrise n'est pas parfaite (montrer que tous sont capables de réussir).

5. Autonomie et responsabilité (1).



- **Autonomie :**
 - ❑ **Fonctionnelle** : agir par soi-même, nécessite de l'auto-contrainte et de la discipline ;
 - ❑ **Morale et juridique** : choisir par soi-même, se donner des règles et s'y tenir ;
 - ❑ **Intellectuelle** : penser par soi-même, diriger ses pensées, décentration par rapport aux impulsions.
- **Se construit dans des relations d'interdépendance à autrui.**

- **Responsabilisation** : régulation volontaire par lui-même de son propre fonctionnement ; prise en charge des processus cognitifs et motivationnels pour atteindre ses objectifs.
 - ❑ **Système de motivation 1** : recherche de sécurité ; réalisation des tâches maîtrisées ; évolution dans un cadre défini par des règles.
 - ❑ **Système de motivation 2** : surmonte les difficultés ; création et innovation.

 - ❑ **Individuelle** : assumer ses choix et les assumer, prise de décision, ténacité/application/rigueur/sérieux ;
 - ❑ **Humaine** : comportement altruiste, éthique du don, prise en compte du bien-être d'autrui, bienveillance/empathie/mansuétude/accompagnement ;
 - ❑ **Environnementale** : comportement écologique, conception d'appareil.

- **Comportement :**
 - ❑ **Prendre des décisions** : s'engager à long terme, passage à l'acte réfléchi ;
 - ❑ **Répondre de ses actes**, de ses choix et les assumer ;
 - ❑ **Utiliser ses connaissances** du passé pour construire le présent ;
 - ❑ **Mettre en avant les intérêts communs** ;
 - ❑ **Développer des relations coopératives.**

5. Autonomie et responsabilité (2).



- **Lien autonomie / responsabilité** : mise en place de dispositifs, de démarches et d'outils (plan de travail, autocorrection, aide, tutorat, entraide, travail en groupe, conseil coopératifs, etc.).
- **Construire avec chaque élève un rythme pédagogique exigeant et qui correspondrait à un juste milieu entre éléments maîtrisés et à développer (ZPD).**
- **Position de l'enseignant** : réduction des interventions directives et construction d'un **réseau d'institutions symboliques** (instruments de médiation entre enseignant et élève, entre les élèves).
- **Ceintures de comportement autonomes et responsables** : démarche **d'évaluation positive et éducative** qui s'appuie sur les réussites (progrès).
 - ❑ Changement à l'initiative de l'élève lors de **conseils coopératifs** , à l'essai pendant deux semaines ;
 - ❑ Évolution positive, pas de perte de ceinture ;
 - ❑ Changement de ceinture = **plus grandes responsabilités**.
- **Métiers et fonctions responsables** :
 - ❑ **Métier** : choisi par l'élève qu'il accepte d'assurer pour le groupe ;
 - ❑ **Fonction** : souvent quotidienne et doit changer de titulaire, délégation de responsabilités collectives (intendant du jour = gestion administrative et matérielle de la classe).
- ≠ **Services** : responsabilités de la classe.
 - ❑ Répondre à une difficulté dans la classe ;
 - ❑ Définis par un cahier des charges ;
 - ❑ Choisis par les élèves, attribués par des règles démocratiques et réalisés de manière autonome ;
 - ❑ Sont discutés en cas de problème et retirés.

6. L'individualisation et les plans de travail (1).



- Origine = **plan DALTON** : chaque enfant travaille à son rythme, en fonction de ses potentialités avec à sa disposition du matériel et des ressources.
 - ❑ **H, Parkhurst** : individualiser l'enseignement et faire de l'école une miniature de la société ;
 - ❑ **4 principes** : la liberté (choix du travail à son rythme), l'indépendance (responsabilisation), la coopération (les élèves se complètent dans leur diversité) et le travail par contrat.
- **Objectifs** :
 - ❑ Offrir une **culture intellectuelle** par une **expérience professionnelle** : l'élève visualise l'ensemble de la tâche et peut ensuite la **découper chaque mois, chaque semaine** ;
 - ❑ Associer **activité d'enseigner et d'apprendre** : l'élève de prend des initiatives et invente ;
 - ❑ Mise en place de **projets** et **harmonisation du travail** de chacun ;
 - ❑ Facilite **l'organisation du travail** (alternance des exercices, parole, calme = éducation au travail).
- **Dispositif du plan DALTON** : plusieurs salles correspondant à des domaines spécifiques + emploi du temps avec des créneaux de libre (libre choix par les élèves).
 - ❑ **Carte de laboratoire** : 5 domaines, 4 semaines, tout est validé pour passer à la semaine suivante ;
 - ❑ **Carte de l'élève** : carte de laboratoire individuelle (nom des branches, validation par l'enseignant) ;
 - ❑ **Carte de classe** : progrès d'une classe par sujet (branche) sur l'année ; 1 case validée = 5 activités réalisées.
 - **Points positifs** : meilleure connaissance des élèves ; meilleur climat de classe (collaboration) ; élèves acteurs ; rythme de travail propre à chacun ; assiste et contrôle ses progrès ; élèves organisés et responsables.
 - **Points négatifs** : le programme est au centre et non l'élève ; travail taylorisé (rendement maximum et perte de sens) ; attitude divinatoire et non de réflexion ; écrit privilégié.

6. L'individualisation et les plans de travail (2).



- **Plan de travail de Freinet** : hebdomadaire ; l'élève indique les activités choisies (RECTO = grilles des domaines ; responsabilités ; graphiques d'évaluation du plan / VERSO = critères d'autonomie ; triple évaluation parents/enfant/enseignant).
 - ❑ **4 conditions** pour remplir un plan de travail :
 1. Liste les activités à réaliser
 2. Donner aux élèves les moyens (matériel, mode d'emploi)
 3. Organiser : plan de travail hebdomadaire, compte-rendu
 4. Contrôler l'exécution du travail
 - **Activités fonctionnelles, recherche sur supports documentaires, différentes activités profondes pour le développement de compétences et activités techniques menant aux automatismes.**
 - ❑ **Plan de travail collectif journalier** : 4 semaines (3 semaines d'entraînement + 1 semaine pour les contrôles ou brevets) ; amélioration du climat classe + planification du travail avec un temps individuel où l'entraide est nécessaire.

- **Autres outils** :
 - ❑ **Feuille de route** : tâches identiques pour tous les élèves dont ils choisissent l'ordre de réalisation ;
 - ❑ **Contrat de travail** : feuille de route avec adaptation selon les élèves (nature et quantité des activités choisies par l'enseignant) ;
 - ❑ **Plan de travail** : document adapté à chaque élève qui planifie ce qu'il veut réaliser en fonction de ses besoins et de ce qu'il à acquérir en fin de cycle (outil personnel qui permet de s'organiser).
 - **Utilisation de systèmes de suivi des travaux (tableaux, logiciels, application).**
 - **Avantages par rapport au contrat : ajout des projets personnelles (écriture de textes, concours, création de BD, construction de maquettes).**
 - **Outil de différenciation car document propre à chaque élève (partenariat responsable).**

6. L'individualisation et les plans de travail (3).



- ❑ **Plan de travail** (suite) : Différentes fonctions pour l'élève :
 - Repérer et effectuer les exercices d'automatisation ;
 - Reprendre l'entraînement d'évaluations non réussies ;
 - Faire évoluer et développer des compétences au-delà de ce qui est attendu ;
 - Création d'activités personnelles (projets) : proposer, préparer, conduire et évaluer ;
 - Choisir son travail, l'organiser et décider des modalités.
- **Motivant** (laisse le choix aux élèves = responsabilisation), pertinent (lien avec les apprentissages) ;
- **Activités situées** entre ce qu'ils savent et ce qu'ils veulent apprendre (haut niveau cognitif, défi) ;
- **Travail concret**, consignes claires, réalisable en coopération ;
- **Les élèves disposent d'un temps continu** (activités poursuivies après le temps imparti si besoin).
4C = CHOIX - CHALLENGE - CONTRÔLE - COOPERATION.
- **Progression et programmation** : pertinence des items et accessibilité pour tous.
 - ❑ **Programmation d'enseignement** : répartition des savoirs à enseigner, enchaînement des séquences ;
 - ❑ **Progression d'apprentissage** : grille commune d'items (compétences, micro-compétences et savoirs déclaratifs) validés individuellement au rythme de chacun (ceintures, cahier de réussites, etc.).
- **Composantes internes et externes d'un plan de travail** :
 - ❑ **Partie activités communes** : entraînements communs, systématisation des savoirs (autonomisation) ;
 - ❑ **Partie activités planifiées** : progression des apprentissages est identique à tous mais adaptée aux progrès individuels (jeux autocorrectifs) ;
 - ❑ **Partie projets personnels** : projets d'écriture, de lecture, etc. ;
 - ❑ **Partie validation des compétences non acquises** : supports d'entraînement et de validation ;
 - ❑ **Degrés d'autonomie** et partie **bilan** : efforts, comportement.

7. L'organisation de la coopération entre élèves (1).



- **Coopération** : lutte contre les inégalités scolaires (justice sociale) par des **défis collectifs** : élaboration de recettes pour que tout le monde réussisse (bien se connaître, voir les qualités de l'autres).
 - ❑ **Productions et apprentissages à plusieurs** : pratiques d'aide, entraide, tutorat et travail en groupe ;
 - ❑ Démarches de **projets**, de **conseils**, de **jeux coopératifs** et de **marchés de connaissances**.
- Prise en compte **aidante et non stigmatisant** de la diversité :
 - ❑ L'enseignant n'est plus la seule personnes ressource (**entraide, tutorat**) ;
 - ❑ Les élèves sont **constamment en activité** intellectuelle ;
 - ❑ **Climat scolaire plus sûr** : les élèves prennent confiance et ont confiance en leurs camarades, l'enseignante et l'école ;
 - ❑ **Meilleure gestion de l'hétérogénéité** : tous les élèves sont gagnants.
- **Aide** : mettre à disposition des connaissances et des compétences pour **accompagner un camarade** à franchir un obstacle qu'il ne pouvait surmonter seul. Importance que l'élève en difficulté soit à l'origine de la demande d'aide pour éviter tout sentiment d'incompétence.
- **Entraide** : **chacun contribue à hauteur de ses capacités**. Tous les participants doivent être actifs au risque pour certains de se reposer sur le travail des autres.
- **Tutorat** : **aide volontaire, codifiée et organisée** avec un contrat d'engagement mutuel ; le tuteur est formé aux **gestes d'accompagnement et d'explication** (sans surétayer, sans trop en dire ou en faire).
- **Travail en groupe** : exploration d'une situation-problème (**conflit sociocognitif**) ; attention portée à la constitution des groupes ; apprentissage au partage de la parole et à l'explication des attendus.

7. L'organisation de la coopération entre élèves (2).



- **Apprentissage collaboratif** : entraide, caractère spontané : des personnes s'associent pour se donner plus de chance de réussir.
- ≠ **apprentissage coopératif** : travail en groupe ; faire interagir les élèves au sein de petits groupes ; développement de la solidarité entre élèves ; 5 principes :
 - ❑ **Interactions simultanées** : pour des tâches définies, verbalisation constructive ;
 - ❑ **Interdépendance positive** : le succès d'un individu augmente les chances de succès des autres (négative si compétition) ;
 - ❑ **Responsabilisation individuelle** (travail et apprentissage) et **collective** (productions du groupe et climat) ;
 - ❑ **Habiletés coopératives** (objets d'apprentissage) ;
 - ❑ **Réflexion critique** (évaluation des processus de groupe).
- **Coopération** : interdépendance entre les apprenants ; **complémentarité des tâches** (comme un puzzle). Situations où des personnes agissent ensemble, s'associent en partageant un même espace de travail et des désirs ; générosité réciproque. Niveau le plus étroit du faire à plusieurs.
- ≠ **collaboration** : **mise en commun des idées** et circulation d'informations ; ajustements mutuels et articulation des actions ; partage des réalisations (recherche d'inspiration, soutien, appui).
- ≠ **coordination** : **agencement externe** d'actions individuelles pour plus d'efficacité collective.

7. L'organisation de la coopération entre élèves (3).



- **Travail en petits groupes** : 3 à 5 élèves ; 6 repères :
 - ❑ **Choix de la consigne de travail** : accessible, obstacles, autovalidation, savoir le plus adapté pour résoudre le problème ;
 - ❑ **Présentation de la consigne** : à l'oral et à l'écrit (énoncé, durée, étapes), explication de la priorité du questionnement, temps que les élèves posent des questions, reformulation ;
 - ❑ **Étapes d'organisation du travail en groupe** : travail individuel (30 sec. à 5 min.), travail en groupe autonome (l'enseignant est en dehors), synthèses courtes (5min. en classe entière, 1min. par groupe et interdiction de répéter), formalisation du savoir par l'enseignant, temps d'autoévaluation du travail en groupe ;
 - ❑ **Déroulé** : chaque groupe reçoit un organigramme sous forme de « toile d'araignée » à remplir (gestion du temps, apprentissages, réalisation de la consigne, bonne écoute, confrontation des idées, calme, bonne entente, participation de tous) sur une échelle de 1 à 5 ;
 - ❑ **Constitution des groupes** : de manière aléatoire ou laisser le choix aux élèves ;
 - ❑ **Entretien du calme** : doit être aussi respecté par l'enseignant (chuchoter, murmurer) ; sanction = perte du droit de parler ;
 - ❑ **Fonction d'aide au travail en groupe** (étayage de l'autonomie) : référents pour la parole, le temps, les idées (porte-parole), le calme, le matériel et les consignes.

- **Informations à afficher pendant le travail en groupe** :
 - ❑ **Poser des questions** si la consigne n'est pas claire ;
 - ❑ **Réfléchir individuellement** pour avoir des idées à partager ;
 - ❑ **Choisir un rôle** pour favoriser le bon fonctionnement du travail en groupe ;
 - ❑ **Priorité = apprendre** : répondre au problème, vérifier ses idées et ses solutions.
- **Constitution d'un BREVET POUR TRAVAILLER EN GROUPE.**

7. L'organisation de la coopération entre élèves (4).



- Organisation de l'aide et du tutorat :

- ❑ **Efficacité des méthodes mixtes** : tutorat (formation nécessaire à la coopération : expertise dans l'aide apportée + congruence sociale) et intervention de l'enseignant. ;
- ❑ **Tutorat et microtâches** : élèves tuteurs confrontés à la surcharge cognitive (pas assez de recul sur la tâche à enseigner), doit concerner des tâches simples (compréhension des besoins des tutorés : vocabulaire, compréhension de la consigne, usage de matériel, procédures élémentaires de travail) ;
- ❑ Meilleur **décryptage des messages non-verbaux** émis entre pairs (hésitations, grimaces) ;
- ❑ **Formation des élèves** : faire gagner du temps dans le processus de tâtonnement coopératif en accélérant les appropriations par la transmission des principaux repères, doit concerner tous les enfants, étude de cas et réalisation d'expériences ;
- ❑ **Réciprocité** : alternance entre les fonctions de tuteur et de tutoré (création d'une communauté coopérative d'apprentissage : les acquis des uns deviennent des ressources pour les autres).
- **Attention à ne pas confondre TUTEUR et EXPERT ; création d'un BREVET DE TUTORAT.**

- Deux scénarios possibles :

- ❑ Après passation de la consigne, deux élèves tutoient d'autres camarades qui ont placé leur **tétra-aide** en position « jaune ». En cas d'impossibilité à aider, il sollicite quelqu'un d'autre.
- ❑ Lors d'un travail individuel, c'est l'élève en difficulté qui apporte son **passport** au tuteur dont il souhaite l'aide. Une fois que le tuteur a fini son travail, il apporte son aide.
- ❑ **Passport** : fiche cartonnée avec prénom de l'élève demandant de l'aide + carte RECTO=disponible /VERSO=occupé.
- ❑ **Billet d'aide** : a chaque demande d'aide, l'élève coche son billet (évite les abus du passport).
- ❑ **Tétra-aide**

8. Construire une discipline et une autorité éducative (1).



L'école est un espace où les élèves vivent des **libertés** (émancipation). Développer leur autonomie implique une **prise de risque** par l'enseignant (déplacements, échanges, conflits) ce qui nécessite **ordre et discipline**.

- **Autorité et inégalité** : une éducation autoritaire, laxiste ou démocratique développe inégalement l'attention, la confiance en soi, l'autonomie et la responsabilité.
 - ❑ Le projet de l'enseignant est donc de construire une **autorité éducative**.
 - Instaurer un cadre d'échanges sécurisant ;
 - Gérer avec souplesse un cadre dont les règles sont explicites et comprises par les élèves ;
 - Exercer une autorité qui n'exclue pas ceux qui ont tendance à sortir du cadre.
 - ❑ Restaurer le **lien école-famille**.
 - Redonner de la fierté mutuelle entre les parents et les enfants ;
 - Créer des ressources pour une meilleure compréhension par les parents du fonctionnement de l'école et de ses attendus ;
 - Développer une confiance réciproque.
 - **Discipline** : organisation et respect des règles (cadre, stabilité) permettant le bon déroulement des activités = **organisation des relations et du contrat de vie** (respect et acceptation des contraintes pour apprendre et vivre ensemble).
 - ❑ **Règles, règlement** (limites, interdits, obligations, libertés) ;
 - ❑ **Rituels** : habitudes de travail et responsabilités (élèves volontaires) ;
 - ❑ **Adultes** : permettent l'appropriation des règles (travail éducatif long).
- ≠ **Autorité** : prise en compte des dimensions personnelles ; assimilée à **un pouvoir possédé par l'enseignant** (exerce par contrainte). Cette autorité naturelle (charismatique ?) ne serait pas transférable à quelqu'un d'autre.

8. Construire une discipline et une autorité éducative (2).



- 3 familles d'autorité :

- ❑ **Autorité autoritariste** : exercer une domination sur l'autre afin d'obtenir une obéissance inconditionnelle (abus de pouvoir). Réduction du potentiel pédagogique des situations relationnelles puisque l'enseignant est le seul intermédiaire dans la relation au savoir ;
 - ❑ **Autorité évacuée** : refus de toute situation conflictuelle (pas d'intervention lors d'incidents entre élèves, évitement d'un apprentissage difficile) + satisfaction des plaisirs immédiats. Pas en adéquation avec les apprentissages (efforts) et l'éducation (guidage) : déficit d'autorité ;
 - ❑ **Autorité éducative** : 5 critères.
 - Inscription dans un lieu de confiance ;
 - Autoriser avant d'interdire ;
 - Passage par la communication humaine (regard, langage : demande et écoute) ;
 - Temps de latence, de réflexion où l'action est suspendue : la demande est évaluée puis jugée ;
 - S'articule avec l'obéissance (différent du pouvoir qui s'articule à la soumission).
- **Influence mutuelle sans contrainte résultant d'un équilibre entre asymétrie générationnelle et statutaire et symétrique dans la relation (respect).**

- 3 déclinaisons de l'autorité éducative :

- ❑ **Etre l'autorité** : autorité légale et statutaire (asymétrie générationnelle), l'adulte est le garant d'un cadre basé sur trois interdits (inceste, meurtre et parasitage) ;
- ❑ **Avoir de l'autorité** : formes d'engagement, de décision et de sélection de principes qui guident les actions (deuil par l'enseignant d'une autorité définitivement acquise) ;
- ❑ **Faire autorité** : manière dont un enseignant agit dans ses relations aux élèves, dont il manifeste ses connaissances ; capacité à répondre aux questions des élèves (ou non), introduction de systèmes de médiation pour les relations (conseils coopératifs, messages clairs, responsabilités).

8. Construire une discipline et une autorité éducative (3).



- **Construction d'une autorité éducative :**
 - ❑ **6 piliers** : échelle de sanction non humiliante / lois et règles de vie / rituels et responsabilités confiées / activités dynamiques qui font sens ; éthique dans les relations / posture d'adulte solide.
 - ❑ Plusieurs niveaux de construction :
 1. Le **cadre** : règles non négociables (sécurité) et autres plus évolutives ;
 2. La **formation** : institutionnalisation dans les relations (messages clairs, communication non violente, responsabilités, réparation éducative, équilibre travail collectif et personnel) ;
 3. Les **outils** : ceintures de comportement, monnaie interne, contrat d'accompagnement, protocole de gestion de crise, permis de circulation ;
 4. Les **exceptions** :
- **Sanction** : **Fins politiques** (rappel de la règle), **éthique** (éducation à la responsabilisation) et **psychologique** (estime valorisée de lui-même).
 - ❑ **4 repères** : concerne une seule personne ; correspond à une compétence manifestée ; privation de l'exercice d'un droit ; s'accompagne d'une réparation.
 - ❑ Construction **d'une échelle avec différents niveaux de sanction** vers un processus de conscientisation (couleurs, pétales, escaliers, etc.) et développement d'une attitude citoyenne.
- **Entretenir le calme dans la classe :**
 - ❑ **Aménagement du mobilier** pour étouffer le son ;
 - ❑ Système de **codage du bruit** avec des couleurs ;
 - ❑ Sensibilisation au **chuchotement** (non vibration de la gorge) ;
 - ❑ **Permis de travail** personnel ; utilisation d'un **signal sonore doux** ; l'enseignante respecte aussi les règles de calme ; dévolution.